



L'ATCBA organise son **2^{ème} challenge Hunter 22 LR** le samedi 13 juin 2026.

L'engagement est possible jusqu'au 09 juin 2026.

Spécialités ouvertes

Loisir, Open, Rimfire

Toutes les catégories se verront dotées de classement / Dames / Hommes / Jeunes

Tarifs

Engagement : 8€, 5€ le carton supplémentaire

Déjeuner : 17€ - *entrée, plat, dessert* - Les conjoints sont acceptés.

L'inscription n'est définitive qu'une fois le règlement enregistré.

Comment s'inscrire ?

Sur notre site [inscription via le site](#) de l'ATCBA

Vous serez informé de votre heure de passage dans la semaine précédant la date du challenge.

Comment régler ?

- En privilégiant le virement bancaire en spécifiant Challenge Hunter 22 lr et l'identité,
- En chèque ou espèces au stand auprès des organisateurs Bernard ou Patrick,
- Par chèque bancaire par la Poste, contacter les organisateurs qui communiqueront l'adresse (*Ne pas envoyer de courrier au stand qui n'a pas de boîte aux lettres*)

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR
ASS. TIR CIBLE BASSIN D'ARCAÇON (N° 0233098) STAND DE TIR DE VILLEMARIE ROUTE DE CAZAUX 33260 LA TESTE DE BUCH FRANCE

COMPTE A DEBITER
IBAN (International Bank Account Number)
FR11 3000 2018 3100 0007 9241 N55
BIC : CRLYFRPPXXX

Organisateurs : Bernard Savard, Patrick Besnard Mail : hunterATCBA2026@gmail.com

Stand : coordonnées GPS 44°35'10.6"N 1°07'32.9"W.



Déroulement du challenge

Le principe

Pour tenir compte de l'évolution des armes mises sur le marché, (quasiment exclusivement en canon lourd), les tireurs choisiront la catégorie, Loisir ou Open, dans laquelle ils concourront, quelle que soit la carabine, canon léger ou lourd.

Nota : seule la première spécialité choisie sera prise en compte pour le classement.

Les armes

➤ **22 Hunter loisir** : Cibles loisir - *optique 16 maxi*

Supports légers avant autorisés, arrières non autorisés

25 coups de match en 30 minutes essais compris / 3 tirs par blasons et un sur le dernier

➤ **22 Hunter open** : Cibles Open - *optique 24 maxi*

Supports légers avant autorisés, arrières non autorisés

25 coups de match en 30 minutes essais compris / 1 tir par blason

➤ **22 Rimfire** : Carabines 22 lr libres - optiques libres – Supports avant et arrières autorisés

Le règlement de référence / sur notre site [en suivant ce lien](#)

Les horaires

8h00 : accueil des premiers participants

8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 : Challenge

12h30 à 14h00 : déjeuner

18h30 : remise des récompenses, verre de l'amitié



Organisateurs : Bernard Savard, Patrick Besnard Mail : hunterATCBA2026@gmail.com

Stand : coordonnées GPS 44°35'10.6"N 1°07'32.9"W.



2^e challenge loisir armes de poing ATCBA

Le club organise son second challenge armes de poing le samedi 13 juin 2026.

L'engagement est possible jusqu'au dimanche 7 juin 2026

Tarifs

Engagement : 8€ pour un match, 5€ pour le second match (**attention, seuls les résultats du premier match seront pris en compte pour établir le classement**).

Déjeuner : 17€ - entrée, plat, dessert - Les conjoints sont acceptés.

L'inscription n'est définitive qu'une fois le règlement enregistré.

Comment s'inscrire ?

Sur notre site, inscription via le lien : <https://forms.gle/BBiCHJdm7JmttoB89>

Comment régler ?

- En privilégiant le virement bancaire en spécifiant : **challenge.adp-nom-prénom**,
- Par chèque bancaire à l'ordre de l'ATCBA à remettre au stand à l'organisateur Marc,
- Par chèque bancaire à l'ordre de l'ATCBA par la Poste, contactez l'organisateur qui vous communiquera l'adresse d'expédition. (**Ne pas envoyer de courrier au stand qui n'a pas de boîte aux lettres**).

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR
ASS. TIR CIBLE BASSIN D'ARCACHON (N° 0233098) STAND DE TIR DE VILLEMARIE ROUTE DE CAZAUX 33260 LA TESTE DE BUCH FRANCE

COMPTE A DEBITER
IBAN (International Bank Account Number) FR11 3000 2018 3100 0007 9241 N55 BIC : CRLYFRPPXXX

Organisateur :

Marc Lecaplain : atcba.challenge.adp@gmail.com

Déroulement du challenge armes de poing

Règlement :

Le challenge est ouvert à tous les sociétaires de l'ATCBA et aux licenciés de la FFTir. Toutes les armes de poing sont autorisées, sauf celles utilisant des munitions magnum ou wadcutter.

Il comporte un classement hommes et femmes dans les deux catégories :

- visée point rouge,
- visée ouverte.

Le port de protections auditives et de lunettes de protection est obligatoire.

Une tireuse / un tireur peut concourir dans les deux catégories. Le nombre de matchs par tireuse / tireur et par catégorie est limité à 2 (**attention, seuls les résultats du premier match seront pris en compte pour établir le classement**).

Le match du challenge comporte 4 épreuves, les tirs sont réalisés **en position debout à une ou deux mains** :

Epreuve précision :

- 10 cartouches (chargement 2x5 cartouches) à 25 m sur C50 en 6 minutes ; soit 100 points

L'utilisation des télescopes est permise durant cette épreuve.

Epreuve vitesse (gongs) :

- 2 x 5 cartouches à 25 m sur 5 gongs en 2x15 secondes ; soit 100 points (10 points par gong abattu)

Epreuve adresse (quilles) :

- 2x5 cartouches à 25 m sur 5 quilles en 30 secondes ; soit 100 points (10 points par quille abattue),

Epreuve sur cible animée :

- Un minimum de 5 cartouches à 25 m sur une cible animée déclenchée par un gong métallique ;
- Les 4 meilleurs impacts sur cette cible seront comptabilisés (et celui sur le gong aussi) ;
- Cette épreuve est chronométrée, le temps du tir étant pris en compte dans le calcul des points attribués pour cette épreuve. Ce temps est prépondérant dans le calcul (100 points). Pour cette épreuve, le chargeur pourra être garni à plus de 5 cartouches par les concurrent(e)s.

Déroulement :

- 1) Période de préparation : 3 min (2 min pour l'épreuve cible animée). Ce temps inclut éventuellement l'approvisionnement des chargeurs.
- 2) Temps de chargement : 1 min.

Commandements :

Après annonce de la série, le commandement « CHARGEZ » est donné.

Au commandement « ATTENTION », le tireur prend la position d'attente, il dispose de 7 secondes avant le commandement « TIREZ ».

Le tir commence au commandement « TIREZ ».

Le tir doit cesser au commandement « STOP ».

Remarque : pour l'épreuve sur cible animée, le commandement « tirez » sera donné par le « bip » d'un timer.

Incidents de tir :

Le tireur doit régler l'incident de tir et reprendre le tir dans le temps imparti. Aucun rattrapage ne sera accordé en cas d'incident de tir.

Pour les tireuses / tireurs concourant avec une arme en 22LR, prévoir des munitions « pêchues » type CCI Blazer (seuls les gongs abattus seront comptabilisés, seuls les deux postes de tir de droite réservés 22LR sont utilisés pour le challenge)

Horaires :

8h00 : accueil des premiers participants

8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 : Challenge

12h30 à 14h00 : déjeuner

18h30 : remise des récompenses, verre de l'amitié

Les personnes volontaires pour participer à l'organisation peuvent se faire connaître auprès de Marc. Ils sont les bienvenus !

La location des armes de poing du club et l'achat de munition 22LR aux tarifs habituels seront possibles le jour du challenge